

Réunion plénière du Comité de Direction par visioconférence

Procès verbal

Mardi 12 avril 2021
à 18 heures

Présidence : Christophe SOLLNER

Présents :

ARANDA Julien, DEHLINGER Benoît, DELLA MEA Robert, DOUSEN Ali, GAERTNER Patrice, GOTTE Michel, GIULIANI David, GUESMIA Jamel, HESSE Patrick, HOCQUAUX Christian, HURALT Olivier, KIHLM Patrice, KLEIN Renée, KOENIG Hervé, LACOUR Christian, MALEK Mustapha, MERULLA Vincent, MICHALSKI Edmond, PAUL Dominique, SARTORI Anthony, TAESCH Pierre, THIRIAT Bernard, VIGNERON Henri, WIRIG Michel

Excusés :

BARTHEL Christel, CASANOVA Dominique, COLOMBO Alain, GERARD Alain, SERREDSZUM Cyril,

Assistent :

- Emmanuel SALING, Directeur Général du DMF
- Aurélien FERRARI, Conseiller Technique régional
- Sébastien DANY, Conseiller Technique Développement et Animation des Pratiques
- Kévin KLAM, Conseiller Technique Développement et Animation des Pratiques

Christophe SOLLNER, président du DMF, souhaite la bienvenue à chacun pour cette visioconférence puis passe à l'ordre du jour établi.

Ordre du jour

1. Adoption de procès-verbal :

- Réunion plénière du CD du 15 mars 2021

Réunion plénière du CD du 15 mars 2021. Le procès-verbal n'ayant pu être publié à temps sur le site, l'adoption s'effectuera lors du prochain comité de direction.

2. Carnet

. Décès

- Madame Martine DO, joueuse au club de SAINT JULIEN LES METZ
- Monsieur Nicolas ROSSO, frère de Camille, membre de la commission féminine
- Monsieur René LECLERC, ancien arbitre de la CDA
- Beau-père de Mohamed KETLAS, membre de commissions
- Etienne JACOB, ancien joueur de l'US OUDRENNE et de l'AS LAUNSTROFF-RITZING

. Prompts rétablissements à :

- Jean-Albert FRATTAROLI, membre de la section U7-U9
- Pascal KLEIN, délégué du DMF
- Didier ZAYER, président de la Commission Technique

3. 2021-2022 : saison blanche > Christophe SOLLNER

La décision d'une saison blanche liée aux problèmes sanitaires actuels va entraîner des décisions du COMEX en ce qui concerne le statut de l'arbitrage, celui des éducateurs pour les clubs non en règle. Les décisions entraîneront une application sur l'ensemble du territoire national.

Un mot d'ordre se dégage à savoir celui de la clémence dans la mesure du possible. Des mesures pourront être prises par dérogation pour les cas particuliers.

4. Campagne de contact avec les clubs mosellans > Henri VIGNERON

Afin de garder le contact avec les clubs, les membres élus des clubs du Comité de Direction auront la charge de contacter les clubs pour dresser un état de leur situation, d'informer les

clubs sur les décisions de la FFF, de la LGEF et d'apporter le soutien du DMF aux bénévoles dirigeants.

Une grille de thèmes établie par le secrétaire général ainsi qu'une présentation du DMF concoctée par le directeur général sont fournis à chaque membre du CD afin de leur permettre de réaliser un entretien structuré avec les bénévoles responsables des clubs. Les situations vécues dans chaque club depuis l'arrêt des activités et les souhaits des dirigeants pour le futur seront répertoriés dans différents domaines :

- Les pratiques jeunes et adultes
- Les pratiques foot loisir
- Les finances du club
- Les liens avec les adhérents
- La perception de l'avenir proche
- Les informations données par les instances
- Autres informations

Chaque membre établira une fiche de synthèse pour les clubs contactés et adressera celle-ci au vice-président de son secteur pour une synthèse générale effectuée si possible pour le 30 avril.

5. La situation financière du DMF > Christophe SOLLNER, Dominique PAUL

Dominique PAUL, trésorier du DMF expose la situation de la trésorerie au 12 avril 2021 Comparatif par rapport à la même date Saison 2019/2020

Observations :

Il reste encore des clubs non en règle pour la saison passée (28 000 € au 12 fév 2021)

Il resterait à percevoir la somme de 91 000 €, relevé de compte adressé aux clubs en janvier 2021.

Recettes liées dossiers disciplinaires – 46 661.00 € par rapport à saison précédente

Subventions – 41 999.32 € par rapport à la même époque saison dernière.

Le 12 février 2021 Ecart entre Produits et Charges était de – 40 008.31 €

Le 12 mars 2021 Ecart entre Produits et Charges était de – 109 590.84 €

Le 12 avril 2021 Ecart entre Produits et Charges est de - 108 363.30 €

Concernant le PGE (Prêt Garanti par l'Etat), c'est au comité de direction de décider si le DMF y souscrit ou pas. La décision peut encore attendre fin mai pour se positionner compte tenu des perspectives.

Cellule d'accompagnement et de recouvrement évoqué lors du Bureau du Comité Directeur de la LGEF du 06 avril 2021. Principe de solidarité et de partage de l'effort pour tenter de recouvrer la dette LGEF et par la même occasion, celle du DMF

Le Comité de Direction donne son accord pour le principe de solidarité.

La LGEF, a déjà pris la décision d'annuler la recette liée aux droits d'engagements de cette saison pour un montant de 40 116.80 €. Les autres sommes dues sont à mettre en recouvrement. L'idée serait que tous les districts de la LGEF adoptent ce principe mais certains ont refusé.

Si le Comité de Direction décide d'en faire autant pour le District, cela représenterait un montant total de 30 149.00 euros (Championnats Seniors 21546 € - Championnats Jeunes 3 632 € et Coupes 4 971 €)

Le Comité de Direction donne son aval pour annuler la recette liée aux engagements de cette saison pour les compétitions de DMF.

Il a été évoqué également du Plan de relance de l'activité de la LGEF.

. Objectifs : favoriser le retour des licenciés pour en limiter la perte et accompagner les clubs dans leur fonctionnement.

. Trois axes : activer, communiquer, accompagner

. Outils mobilisables :

- Services Civiques
- ANS 2021

- Lancement d'appel à projet de relance de l'activité (bourse aux projets avec dossier de demande justifié) doté d'un financement de la LGEF qui serait composé de
 - o 300 000 € de la LGEF (dont 100 000 € de dotation équipement)
 - o 100 000 € des districts (Environ 20 000 € pour le DMF, qui pourrait également l'être sous forme d'équipements)

Compte tenu du refus des autres districts, le Comité de Direction suit la décision de ces derniers.

Projection financière de fin d'année.

L'analyse chiffrée révisée au regard de la situation traversée par le DMF en mode COVID serait la suivante.

- Prévisions de recettes non réalisées : plus ou moins 203 000€ (principalement les engagements non prélevés : 40 000€, frais de discipline non constatés : 130 000€)
- Prévisions de charges économisées : plus ou moins 217 000€ (voir 40K€ supplémentaires après estimation du GEMS sur les charges patronales et aides de l'Etat soit 257 000€) (principalement frais de déplacements : 70 000€, salaires, charges et cotisations : 75 000€, annulation d'évènements : 40 000€).

Finalement, le résultat du DMF ne serait pas forcément trop affecté (différence de près de 25 000€) d'autant plus que l'aide aux clubs a été maintenue, voire augmentée avec le plan d'urgence (1,45€ par licencié et par club soit près de 60K€) et si le DMF recouvre toutes les charges auprès des clubs.

Une idée de la LGEF consiste à créer un groupe de travail permettant de sensibiliser les clubs à payer leurs dettes en collaboration avec les districts.

Sur le plan arbitrage, 71 clubs ne sont pas en règle avec le statut de l'arbitrage, soit 60% des clubs en règle. Le district attendra les décisions du COMEX avant d'agir.

6. Les actions techniques > Aurélien FERRARI

Détections U13

- Les demi-finales départementales se sont déroulées le 31 mars 2021 sur les installations de Metz Grange aux Bois. Soixante joueurs furent convoqués en deux groupes. Un grand merci au club pour son accueil et à la commission des délégués pour son aide précieuse dans le cadre du respect des dispositions sanitaires
- Annulation de la finale départementale le 14 avril 2021
- Report de toutes les actions de détections au mois de mai, première ou deuxième semaine

Formations

- Mise en place d'un module en visioconférence les 18 et 19 mars (12 stagiaires). Une belle expérience malgré le contexte sanitaire.
- Prévision d'un module U11 « hybride » le 13 avril (9 inscrits). La pratique se déroulera le vendredi 11 juin.
- Logiquement les formations devraient se dérouler en présentiel dès les mois de mai ou juin.

Sections sportives scolaires

- Annulation de tous les concours d'entrée en présentiel jusqu'au 26 avril 2021
- Concours (tests) reportés au mercredi 28 avril après midi
- La date butoir pour ces sélections a été repoussée au 30 avril 2021

Emploi

- Les candidatures pour le ou la futur(e) apprenti(e) BMF sont en cours. Clôture prochaine des candidatures afin de préparer les entretiens. Le ou la lauréat(e) sera rattaché à la technique.

Les animations Foot Loisir > Sébastien DANY

Nombreuses interventions des deux CTDAP dans les clubs en avril sur le thème du foot loisir et des ateliers proposés. Beaucoup de demandes de clubs en plus de la dizaine déjà visités, ainsi

que les établissements d'enseignement spécialisés mentionné par Julien ARANDA. Un grand merci aux membres de la commission Foot loisirs qui interviennent régulièrement sur les sites. Les services civiques ont accompagné et se sont investis dans ces manifestations ; Apprécié par les clubs, ce fut également l'occasion de remercier ces derniers pour leur investissement, le DMF, par l'intermédiaire d'élus, leur offrant un ordinateur portable et une dotation vestimentaire spécifique à leur mission.

Intervention également sur ce thème dans les Sections Sportives Scolaires.

Le foot à l'école a repris. Le jury départemental s'est réuni le 18 mars. Deux lauréats furent choisis pour le jury de la Ligue. L'école d'ADELANGE a été primée au niveau régional.

Les labels « École Féminine de Football » ont été remis aux clubs d'AUGNY et de CUVRY en lien avec une animation foot loisir. Quatorze clubs restent à visiter pour les labellisations avec la commission idoine.

7. Les compétitions Jeunes sur le territoire lorrain > Henri VIGNERON, Bernard THIRIAT

Une réunion initiée par la LGEF s'est tenue par visioconférence le 29 mars 2021. Pour le DMF ont participé : Pierre TAESCH, Henri VIGNERON, Bernard THIRIAT, Anthony SARTORI, Pascale NAUDIN et Gérard NAUDIN. Un état des lieux a été dressé par les intervenants de la Ligue. Les avis ont ensuite été récoltés.

Le parcours générationnel généré par la saison blanche 2020-2021 pose problème.

Différentes hypothèses sont émises pour le démarrage de la saison 2021-2022 :

- Jouer la saison avec matchs AR sur une demi-saison en automne 2021 ?
- Jouer les matchs « Aller » puis des playoff et Play down.

Faut-il conserver l'architecture actuelle et juger des montées et des descentes au cas par cas selon les desideratas des clubs ? Des critères doivent alors être établis pour ne pas léser les générations fortes. Des contacts seront pris auprès des clubs concernés par les responsables de la LGEF.

Gérard SEITZ, responsable des compétitions de la LGEF, annonce qu'un groupe de travail sera constitué afin d'élaborer une nouvelle pyramide avec une élite plus resserrée à l'horizon 2023-2024.

8. Affaires sociales et distinctions > Vincent MERULLA

Soucieux de toujours mieux reconnaître l'engagement des bénévoles des clubs et des instances, de valoriser davantage leur travail, le Comité de Direction du DMF a décidé de dynamiser la commission des « Affaires sociales et distinctions » désormais appelée « Commission Mosellane du Bénévolat » en élargissant le champ de ses responsabilités.

Le domaine de ses missions est arrêté sans hiérarchie comme suit :

1. Contribution du DMF à l'organisation de la « Journée nationale des bénévoles » et du « Week-end des jeunes dirigeants au Centre Technique National de Clairefontaine »
2. Propositions d'attribution des distinctions : membre d'honneur du DMF, médaille et diplôme d'honneur du DMF, médailles de la LGEF, médailles et plaquettes de la FFF, médaille du « Jeune Bénévole » de la FFF et médailles externes (CROSGE, JSVA...)
3. Coordination des actions de valorisation des bénévoles : « Présidents méritants », « Bénévoles du mois » et « Soirées des bénévoles au FC METZ »
4. Pérennisation et promotion des valeurs du bénévolat.

Afin de mener à bien toutes ces missions, la commission présidée par Vincent MERULLA est en outre composée de Henri VIGNERON et de Michel WIRIG, Myriam LOUIS du Service Communication assurant la communication avec les clubs. Ali DOUSEN et Edmond MICHALSKI y représentent le CD. La saison prochaine cette commission sera enrichie par plusieurs membres pour que chaque secteur mosellan y soit représenté.

Patrick HESSE, représentant des éducateurs au Comité de Direction souhaite vivement que les éducateurs ne soient pas assimilés aux dirigeants sur la licence, mais bénéficient d'une licence fédérale d'éducateur afin de pouvoir les récompenser (à condition qu'ils aient suivi un certificat de formation d'éducateur). De ce fait il est important que les clubs fassent la demande de licence « Educateur » au service idoine de la LGEF afin d'éviter la délivrance d'une licence de « Dirigeant ».

La commission s'est réunie le 26 mars par visioconférence. Cette réunion a fait l'objet d'un PV publié dans la catégorie « Bénévolat ». Un article de présentation de la commission et de ses missions est paru sur le site dans une rubrique « Bénévolat » créée dans la section « District ».

Le Comité de Direction félicite chaleureusement Vincent MERULLA pour son travail de recherches et recoupements afin d'obtenir un état de situation des médaillés et des potentiels médaillés dans un tableau informatisé fiable.

9. Modifications de textes adoptées par l'AF du 12 mars 2021 > Henri VIGNERON

L'Assemblée Fédérale du 12 mars 2021 a voté des modifications de textes. Pour certains d'entre eux, la date d'effet est immédiate :

. Statuts-types de ligues et des districts : répartition des compétences AG/CD en matière d'adoption et de modifications de textes. Une réflexion est à mener sur le sujet. Reste-t-on sur un statu quo ou établit-on une liste revenant à la compétence du Comité de Direction ?

. Règlements Généraux

- Auditions par visioconférence : elles n'ont plus l'obligation d'être réalisées depuis les locaux des instances.
- Lutte contre le dopage
- Nom de l'association : les statuts doivent comporter un objet consistant a minima en la pratique du football
- Règlement et barème disciplinaire (art.2.2 et 4.5 et 1)

Les autres modifications de textes entrant en vigueur pour la saison 2021-2022 sont relatives à :

- Assemblée Générale dématérialisée (art. 12.5.1)
- Intégration de certains principes du Code de l'Éthique de la FIFA dans divers textes
- Refonte des notions d'entente et de groupement (art.39bis et 39ter des RG)
- Création d'une licence volontaire (art.59 à 61 des RG)
- Nouveau régime relatif au certificat médical du mineur (art.70 et 763 des RG)
- Dispense de cachet mutation (art.117 des RG)
- Mixité des équipes (art.155.2 des RG)
- Modalités de purge avec les autres équipes du club (art.226 des RG)
- Statut des éducateurs et entraîneurs de football
- Règlement des terrains et installations
- Règlement de l'éclairage des terrains et installations sportives.

10. Clubs : projets de fusion et de groupements > Henri VIGNERON, Manu SALING

Les projets de fusion ou de création de groupements sont assez nombreux en cette période.

Fusions de clubs :

- Les deux clubs de FLORANGE, fusion acquise adoptée par la LGEF
- CUVRY / AUGNY, fusion amicale
- CHATEL / METZ CONQUISTADORES, fusion amicale en projet
- FC THIONVILLE / ASSP THIONVILLE, en négociation
- FROIDCUL / MOYEUVRE, en attente de nouvelles
- CHATEAU SALINS / VIC : projet chez les jeunes

Groupements de clubs : projets

- Académie de la ZORN : SCHAEFERHOF DABO / ST LOUIS / HENRIDORFF / DANNELEBOURG / MITTELBRONN
- HAYANGE / MARSPICH
- JEUNESSE CROIX DE L'EST : SPICHEREN/ALSTING-ZINZIN/LIXING-les-ROUHLING/ETZLING
- BETTBORN HELLERING / HILBESHEIM
- BAERENTHAL / club alsacien
- ARS/ANCY/JOUY/CORNY

11. Activités des commissions : CR des réunions du mois dernier > membres du CD délégués

. Commission des délégués (Pierre TAESCH)

« Gardons le contact entre délégués ». A l'instar des délégués régionaux, compte tenu que cette période sanitaire empêche de retourner sur le rectangle vert, afin d'éviter aux relations sociales de trop se distendre, une visioconférence a été organisée avec les délégués du DMF le lundi 29 mars.

- Rédaction en amont et correction collective d'un rapport disciplinaire dans le cadre de la formation continue
- Echanges sur la reprise d'activités qui ont permis de dégager quelques pistes :
 - o Séminaire de rentrée sur une journée samedi 4 septembre sur les installations de LONGEVILLE ST AVOLD avec reprise des fondamentaux
 - o Invitation de cinq délégués du district d'Alsace, cinq mosellans iront sur leur séminaire de rentrée courant septembre.

. Conseil des jeunes (Olivier HURALT).

Prochaine réunion prévue en visioconférence sur le thème de la formation des jeunes capitaines prévue la saison prochaine.

. Commission des arbitres (Vincent MERULLA)

Les dossiers médicaux ont été adressés aux arbitres de district.

Les dossiers de renouvellement seront adressés début mai.

Commission Futsal (Jamel GUESMIA)

Réunion en visioconférence sur les propositions et souhaits.

La commission souhaite élargir la pratique dans la durée en débutant la saison la troisième semaine de septembre pour la finir en mars avril.

La possibilité de pouvoir jouer en semaine est évoquée.

Un projet ambitieux mais qu'en sera-t-il au niveau des salles disponibles et des équipes engagées ?

12. Divers.

. Challenge du meilleur club de jeunes 2019 - 2020 > Pierre TAESCH

Après une actualisation des items du règlement en cours effectué la saison dernière, le classement sera diffusé sur le site avec les mentions de recours. On note aux trois premières places :

1. AUDUN LE TICHE
2. MONTIGNY LES METZ
3. MAIZIERES LES METZ

Compte tenu de la saison blanche 2020-2021 il n'y aura pas de classement pour cette saison.

Le prochain classement, sera établi à l'issue de la saison 2021 - 2022 avec application du nouveau règlement adopté par l'AG 2020.

. Prochaine réunion Comité de Direction en visioconférence : Lundi 17 mai 2021 à 18h00.

13. Informations du secrétaire général

- Programmation de l'assemblée générale de la LGEF : samedi 26 juin 2021.
- Compétition E-foot DMF gérée par Vincent VAUCHAMP : 61 participants.
- Le conseil d'administration du CDOS57 ne comprendra pas de membre du football pour la mandature. Le football n'aura pas de représentant au CROSGE non plus.
- Nominations des membres des commissions pour la saison 2021-2022 : elle se fera lors de la réunion du CD de fin juin 2021.
- Futsal : la LGEF organisera un championnat R1 en deux phases.

14. Informations du directeur général

- Plan d'urgence mis en place par le Conseil Départemental de la Moselle en faveur des clubs non aidés : 12 clubs ont établi un dossier. La commission permanente prendra sa décision prochainement.
- Dossiers ANS : ouverture officielle le 12 avril. La lettre de cadrage est publiée sur le site du DMF. Trois projets par club possibles pour un montant total seuil à 1 500€. Les données pour l'attribution de cette aide seront recueillies par l'équipe technique du DMF puis transmises au Bureau du Comité de Direction.
- La Caisse d'Épargne, malgré la crise sanitaire manifeste son soutien au DMF

- Un second club à FAREBERSVILLER (bassin Houiller) est en gestation.

Pierre TAESCH, Secrétaire Général Adjoint
Henri VIGNERON, Secrétaire Général